



AVIS PUBLIC

Assemblée de consultation

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ PAR LA SOUSSIGNÉE QU' :

une **assemblée de consultation publique** relative aux modifications apportées au schéma d'aménagement par le projet de **règlement numéro 469.8-2019** aura lieu le **mardi 18 octobre 2022 à 16 h 30** à la salle communautaire du Centre des arts et des loisirs Alain-Larue au 225, boul. Antonio-Barrette à Notre-Dame-des-Prairies.

En conformité des dispositions de l'article 53.3 de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme*, la Municipalité régionale de comté de Joliette publie le présent résumé du projet de règlement numéro 469.8-2019 relatif à la modification au schéma d'aménagement adopté par résolution lors de la séance ordinaire du Conseil tenue le 13 septembre 2022.

RÉSUMÉ: Le **règlement numéro 469.8-2019** a pour but d'apporter des changements de nature régionale pour faire suite à des éléments signifiés lors de l'élaboration des concordances par les municipalités et villes ainsi que des correctifs notés en cours d'utilisation du schéma afin de le parfaire. De façon plus précise, l'ensemble des Municipalités et Villes devront modifier leur réglementation d'urbanisme, notamment le règlement de zonage, afin que celle-ci inclue les diverses dispositions qui les concernent. Elles touchent notamment les zones inondables, le bruit routier, le commercial et de service en affectation industrielle catégorie 1, la définition du commercial et de service para-industriel, les traverses de cours d'eau, l'abolition de la Politique de protection des rives, du littoral et des plaines inondable et les glissements de terrain. Toute autre modification réglementaire pour assurer la concordance devra également être effectuée.

Une copie du projet de règlement est disponible pour consultation au bureau de chaque municipalité et ville faisant partie du territoire de la MRC de Joliette et à la MRC, au 632, rue De Lanaudière à Joliette.

Donné à Joliette ce 28 septembre deux mille vingt-deux.

Nancy Fortier

Directrice générale et greffière-trésorière